



**MAIRIE
VAUJANY**

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

ELUS : 11
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 8
VOTANTS : 9
POUR : 8
ABSTENTION : 1
CONTRE : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 1^{er} juillet 2024

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, Brigitte ARNAUD, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Eric DOURNON, Jacques JOUANS et Nadine VERNEY

Pouvoir : Jacques JOUANS à Elvina SAVIOUX

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Délibération n°07-050724-05 : Rénovation et requalification de la résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre » - Attribution des marchés de travaux – Lot n°5 « Etanchéité »

Par délibération du 17 novembre 2023, le Conseil municipal a validé l'Avant-Projet Définitif et décidé de lancer une consultation pour les marchés de travaux pour la rénovation et requalification de la résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre », selon la procédure de l'appel d'offres ouvert prévue par les dispositions des articles R.2161-2 à 5 du code de la commande publique.

Les prestations sont décomposées de la manière suivante :

- Lot n°1 : Parois microberlinoises
- Lot n°2 : Démolition curage / Installation de chantier – Maçonnerie / Revêtements de façade ITE / Flocage / Revêtements de façade pierre
- Lot n°3 : Echafaudage
- Lot n°4 : Charpente Couverture Bardage Zinguerie / Lasures sur ouvrages bois extérieurs
- Lot n°5 : Etanchéité
- Lot n°6 : Menuiseries extérieures bois et bois/alu / Menuiseries extérieures aluminium / Serrurerie
- Lot n°7 : Doublage Cloisons Faux-plafonds / Peintures et revêtements intérieurs / Nettoyage
- Lot n°8 : Menuiseries intérieures / Signalétiques et affichages
- Lot n°9 : Aménagement skiroom
- Lot n°10 : Carrelage Faïences
- Lot n°11 : Sols souples – Parquets
- Lot n°12 : Cuisine et autres équipements
- Lot n°13 : Equipement pisciniste : Sauna / Hammam
- Lot n°14 : Ascenseurs
- Lot n°15 : Electricité CFO-CFA
- Lot n°16 : Chauffage – Ventilation – Plomberie Sanitaire
- Lot n°17 : Terrassements – VRD – Espaces verts

Un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 20 février 2024 au JOUE, BOAMP et aux Affiches de Grenoble et du Dauphiné. La date de remise des offres était fixée au 25 mars 2024 à 23h59.

L'analyse des offres préparée par les services de la commune et le maître d'œuvre a été présentée à la Commission d'appel d'offres du 5 avril 2024.

Par délibération en date du 5 avril 2024, le Conseil municipal a ensuite confirmé à l'unanimité les décisions suivantes de la Commission d'appel d'offres :

- Les marchés de travaux des lots n°1, 9, 11, 12, 13 et 14 ont été attribués;
- La procédure a été déclarée infructueuse pour les lots n°2, 4, 6, 7, 15, 16 et 17 pour cause d'offres inacceptables et il a été décidé d'engager une procédure avec négociation avec les sociétés ayant déposé une offre;
- La procédure a été déclarée infructueuse pour le lot n°5 pour cause d'offre inacceptable et il a été décidé de lancer une nouvelle consultation selon la procédure adaptée;
- La procédure a été déclarée infructueuse pour les lots n°3 et 10 pour cause d'offres irrégulières et il a été décidé de lancer une nouvelle consultation selon la procédure adaptée;
- La procédure a été déclarée infructueuse pour le lot n°8 pour cause d'offres irrégulières et il a été décidé de lancer une nouvelle consultation selon la procédure de l'appel d'offres ouvert.

A l'issue de la procédure avec négociation, l'analyse des offres préparée par les services de la commune et le maître d'œuvre a été présentée à la Commission d'appel d'offres du 22 avril 2024.

Par délibération en date du 22 avril 2024, le Conseil municipal a ensuite confirmé à l'unanimité les décisions de la Commission d'appel d'offres d'attribuer les marchés de travaux pour les lots n°2, 4, 6, 7, 15, 16 et 17.

Une nouvelle consultation a été lancée pour le lot n°8 « Menuiseries intérieures » selon la procédure de l'appel d'offres ouvert.

L'analyse des offres préparée par les services de la commune et le maître d'œuvre a été présentée à la Commission d'appel d'offres du 10 juin 2024 pour le lot n°8.

Par délibération en date du 10 juin 2024, le Conseil municipal a ensuite confirmé à l'unanimité la décision de la Commission d'appel d'offres d'attribuer le marché de travaux pour le lot n°8.

En parallèle, une nouvelle consultation a également été lancée pour les lots n°3, 5 et 10 selon la procédure adaptée en application des dispositions de l'article R.2123-1-2° du Code de la commande publique.

L'analyse des offres préparée par les services de la commune et le maître d'œuvre a été présentée au Conseil municipal du 10 juin 2024 pour les lots n°3 et 10.

Par délibération en date du 10 juin 2024, le Conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- les marchés de travaux des lots n°3 et 10 ont été attribués ;
- la procédure a été déclarée sans suite pour cause d'infructuosité pour le lot n°5 « Etanchéité » et il a été décidé de recourir à un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables en application de l'article R.2122-2 du Code de la commande publique.

En application de ces dispositions, la société ACGP CACI a été sollicitée directement et les pièces de la consultation lui ont été transmises le 13 juin 2024.

La société ACGP CACI a remis une offre pour un montant de 315 815.82 € HT.

L'offre est conforme au cahier des charges et son dossier technique est tout à fait satisfaisant.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à 8 voix pour et 1 abstention (Bruno AVEQUE);

- Prend les décisions suivantes concernant les marchés de travaux pour la rénovation et requalification de la résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre » :

Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le 11/07/2024

ID : 038-213805278-20240705-07_050724_05-DE

Berger
Levrault

- Lot n°5 « Étanchéité » : le marché est attribué à la société ACGP CACL, 16 rue de Sassenage – 38600 FONTAINE pour un montant de 315 815,02 € HT.

Soit un montant pour l'ensemble des lots attribués à ce jour arrêté à la somme de 16 483 077.43 € HT.

- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 231 des budgets communaux 2024, 2025 et 2026 ;
- Donne à Monsieur le Maire toutes délégations utiles à la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature du marché à venir.

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.
Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire,

Yves GENEVOIS



Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le 11/07/2024



ID : 038-213805278-20240705-07_050724_05-DE